QUESTIONS DIVERSES

CAPD du 17 octobre 2017

FORMATION INITIALE

- Pourrait-on avoir la liste des démissions de stagiaires et de titulaires depuis septembre 2015, l'évolution et les statistiques des pourcentages de titularisation ?

REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

Le SNUipp-FSU 77 demande où en est-on de la liste des démissions pour les titulaires ? L'administration nous fournira ultérieurement le nombre de personnes concernées mais pas de liste nominative.

REMPLACEMENT

- Nous aimerions savoir si les dénominations BD REP+ et BD formation continue sont toujours d'actualité puisqu'actuellement ces personnels sont utilisés non seulement en dehors de leurs missions mais également d'une manière qui ne leur permettra pas de les remplir à l'avenir.

REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

Les appellations BD REP + et BD FC sont des déclinaisons départementales. Ces personnels ne sont pas distingués au plan national. La nécessité de service prévaut.

RELATIONS COLLÈGUES ET HIÉRARCHIE

- La réglementation concernant les ULIS mentionne de manière claire un effectif maximum de 12 élèves dans le 1er degré. Comment se fait-il que celle des Deux Parcs à Champs-sur-Marne en accueille actuellement 15 ?

REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

Ce dispositif accueille 12 inscrits officiellement… Il s'occupe du trouble des fonctions auditives. Trois enfants malentendants sont inscrits en GS/CP, mais pas en ULIS…

- Quelle est la situation administrative des collègues mutés par intérêt du service lors de la CAPD de juin 2017 ?

REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

Nous avons eu la confirmation que ces collègues sont nommés à titre définitif.

- La Mairie de Dammarie-les-Lys s'apprête à mettre à la disposition des écoles des ordinateurs portables pour permettre aux enseignants de se connecter aux vidéoprojecteurs de leurs classes. Elle demande aux écoles signer une convention de prêt et de fournir un RIB « afin que la collectivité puisse émettre un titre de recettes, en cas de remboursement du matériel, pour obtenir réparation.» et affirme avoir eu pour cela l'avis favorable de madame l'IEN de la circonscription. Les enseignants s'interrogent à la fois sur la signature de convention et sur la demande de RIB; les écoles n'étant pas des établissements scolaires, elles n'ont ni trésorerie, ni compte bancaire. Pour la mise à disposition du matériel scolaire, il n'est pas habituel de formuler ce type de demandes aux écoles (manuels scolaires, mobilier, équipements divers …) Y a-t-il une nouvelle législation dans ce domaine ?

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

  Sur la nouvelle convention, il n'est plus fait mention du RIB mais le SNUipp FSU 77 signale qu'elle mentionne l'obligation de rembourser la somme de 650 euros si casse ou vol…

  Mme Alcindor, IEN adjointe, s'engage à intervenir de nouveau. Ce dossier a été transmis à l'autorité DSI du rectorat.

- Nous demandons à être destinataires de la liste des personnels reclassés au 1er septembre 2017 à un échelon différent de celui détenu auparavant, dans le cadre du PPCR.

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

  Mme Dechambre transmettra aux délégués du personnel, dans l'après-midi, l'extraction complète et triée.

- Classe exceptionnelle : Nos collègues actuellement au 7ème échelon de la hors classe vont pouvoir solliciter leur intégration à la classe exceptionnelle.80% d'entre eux passeront par une entrée « fonctionnelle » à compter du 3e échelon de la hors-classe, 20% y accéderont sur le seul « mérite » à partir du dernier échelon de la hors classe. Quels seront les critères qui permettront d'accéder à la classe exceptionnelle par cette seconde entrée ?

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :

  Mme Galeazzi répond qu'il faudra que l'on regarde tous les dossiers afin de trouver des critères qualitatifs, notamment en fonction du référentiel. Nous allons commencer à y travailler avec les IEN, dès le séminaire PPCR prévu le 24 octobre et avant la parution de la circulaire.

DIVERS

- Pourquoi les collègues se renseignant sur l'échange poste pour poste avec le Québec ont-ils comme information que toute demande sera refusée ?

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :
  Le projet académique prévoyant le développement de l'anglais, le choix du 77 se porte sur des échanges avec l'Utah ou la Louisiane.
  Mme Galeazzi évoque dans ce cadre la perspective de mettre en place des écolespubliques bilingues anglais / français, en premier lieu sur le secteur de Marne la Vallée.

- Dans certaines circonscriptions, les IEN ne valident pas certains projets concernant les APC alors qu'ils entrent pourtant dans le cadre des deux circulaires nationales (2013 et 2017). Dans quelle mesure est-ce possible alors que cette validation devrait se limiter à un simple contrôle du respect du cadre réglementaire ?

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :
  En cas de non validation du projet APC, les équipes enseignantes doivent pouvoir argumenter auprès de leur IEN. Les situations doivent être étudiées au cas par cas.

- A quel moment la circulaire sur les départs en formation CAPPEI sera-t-elle adressée aux enseignants ?

  REPONSE DE L'ADMINISTRATION :
  La Réunion d'Information a changé de lieu et la circulaire ne va pas tarder à être envoyée…